

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 9 avril 2019

Monsieur Ghyslain Picard
Chef
Assemblée des Premières Nations
Québec-Labrador
250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0

Monsieur le Chef,

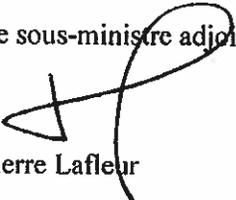
La présente fait suite à votre lettre datée du 21 février dernier dans laquelle vous dénoncez une initiative du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSS) invitant les directeurs généraux des communautés des Premières Nations à une rencontre pour discuter de l'établissement d'ententes administratives entre le CISSS et les communautés non conventionnées afin de leur facturer les coûts de certains services professionnels fournis par le CISSS.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est très sensible aux propos de votre lettre et réitère sa collaboration à travailler avec l'Assemblée des chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador, les autres partenaires autochtones et avec Services aux Autochtones du Canada afin de trouver des solutions concrètes aux obstacles d'accès aux services de santé et aux services sociaux des Premières Nations dans le respect des obligations de tous les paliers de gouvernement impliqués.

Le MSSS souhaite une relation harmonieuse avec les membres des Premières Nations et s'assurera que l'accès aux services de santé et aux services sociaux, lorsqu'ils se présentent dans le réseau, tient compte de leurs besoins culturels, historiques et géographiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,


Pierre Lafleur

N/Réf. : 19-MS-01875